Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

DE2024-078 : Attribution marché Moe bâtiment Esquibien
Annexe 1

COMMISSION TRAVAUX

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
POUR LA RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET LA SALLE DE TENNIS DE TABLE D'ESQUIBIEN

Mardi 25 juin 2024

à 16 H 30 à la salle Jean Cabillic mairie d'Audierne

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

SOMMAIRE

1. **Localisation du chantier,**
2. **Enjeux et objectifs attendus,**
3. **Dossier de consultation des entreprises, publicité et durée du marché,**
4. **Rétroplanning,**
5. **Critère de notations des entreprises,**
6. **Analyse de la consultation,**
7. **Proposition de classement et avis de la commission sur le choix du maître d'œuvre.**

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

1. Localisation du chantier

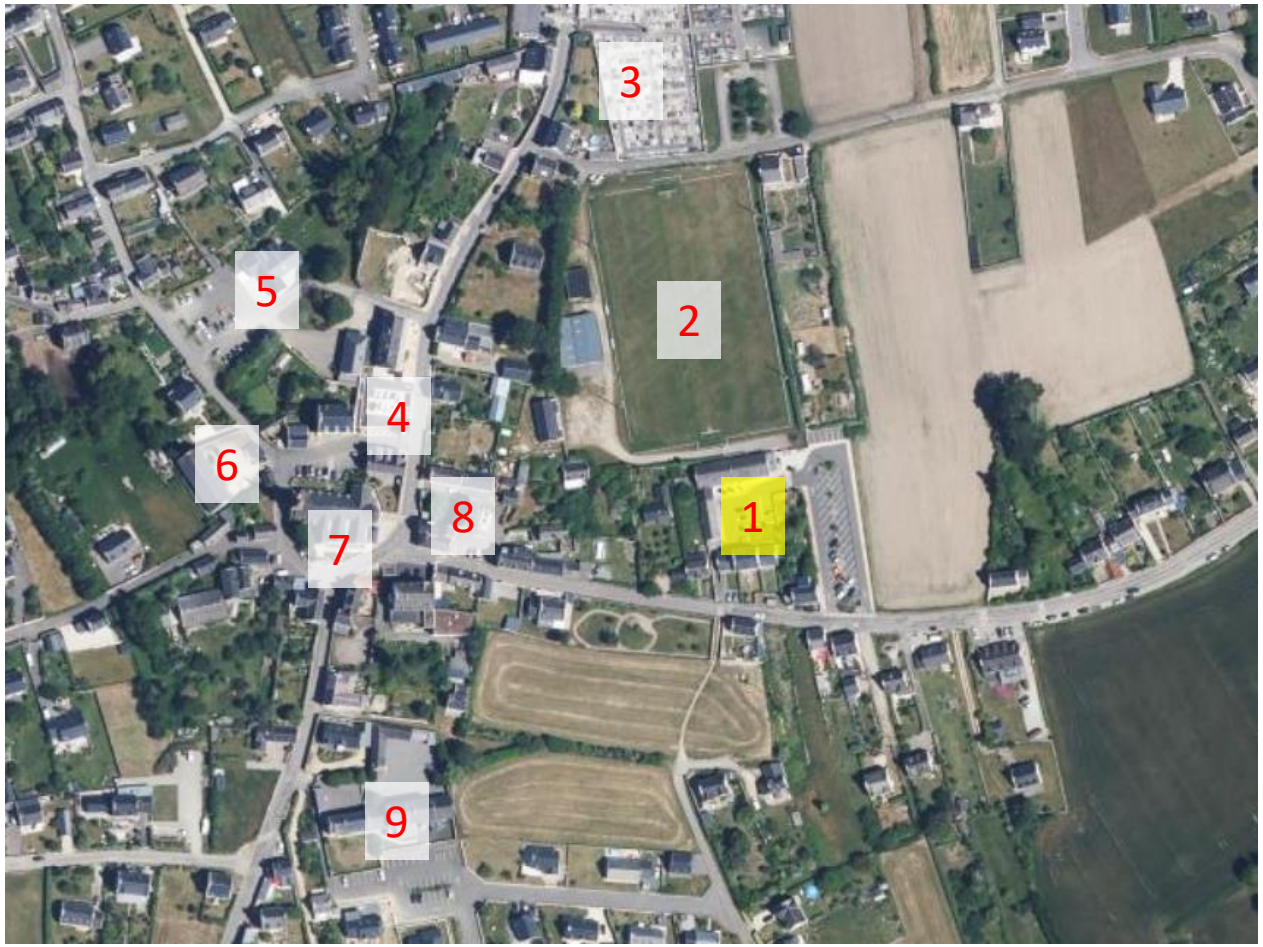

1 - Bibliothèque-salle de ping-pong,
2 - Terrain de football,
3 - Cimetière,
4 - Mairie annexe d'Esquibien,
5 - Salle polyvalente,
6 - Théâtre Georges Madec,
7 - Eglise Saint-Onneau,
8 - Maison du Patrimoine,
9 - Ecole publique maternelle-primaire.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

2. Enjeux et objectifs attendus (suite)

1. Offrir de meilleures conditions d'accueil pour les activités proposées par les associations à leurs adhérents,
2. Intensifier les usages des locaux,
3. Préserver le patrimoine immobilier communal (proximité du centre-bourg historique d'Esquibien),
4. Renforcer la proximité des équipements du centre-bourg (services et commerces, théâtre, école, salle polyvalente, mairie),
5. Réduire les dépenses de fonctionnement : rénover le bâtiment, afin de réaliser une baisse des consommations d'énergie.

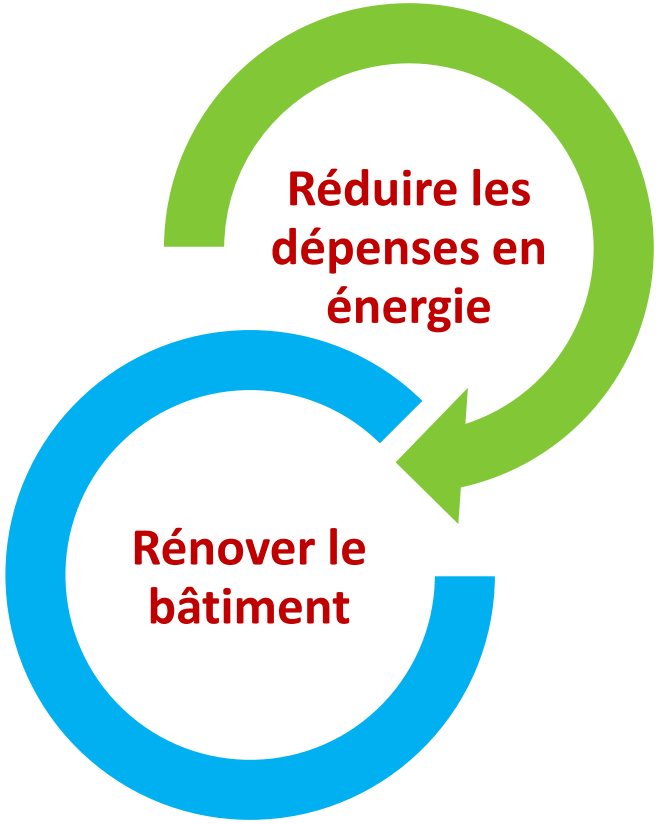

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

3. Dossier de consultation des entreprises, publicité et durée du marché

- Date d'envoi à la publication sur le site d'E-Megalis le jeudi 11 avril 2024,
- Retour des plis demandé pour le vendredi 17 mai 2024 à 16 heures,
- Pas de composition en lot marché unique de prestation,
- Le montant estimatif du marché de service de MO par la maîtrise d'ouvrage est de 34 000 € HT (40 800 € TTC) pour un montant de travaux estimé à 290 000 € HT (348 000 € TTC),
- Cette évaluation est incluse dans le budget d'investissement sous l'opération 192, sous l'intitulé suivant « Rénovation du Bâtiment bibliothèque-tennis de table Esquibien ».

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

4. Rétroplanning

- Jeudi 11 avril 2024 : mise en ligne et lancement de la consultation par la maîtrise d'ouvrage sur EMEGALIS et support de journaux d'annonces légales,
- Vendredi 17 mai 2024 à 16 H : fin de la consultation, et mise en ligne des plis réceptionnés,
- Vendredi 24 mai 2024 : analyse des candidatures pour organisation des auditions des candidats,
- Semaine 22 du lundi 27 mai au mercredi 29 mai 2024 : convocation des candidats,
- Le lundi 03 juin 2024 : Audition des candidats,
- Du mercredi 05 juin au 21 juin 2024 : analyse des plis et rédaction du rapport d'analyse,
- Le mardi 25 juin 2024 : présentation du rapport d'analyse du marché de MO en commission Travaux,
- Le mardi 02 juillet 2024 : présentation du rapport d'analyse et vote en CM,
- Le mercredi 3 juillet 2024 : lettre d'information des entreprises retenues et non retenues,
- Le jeudi 04 ou vendredi 05 juillet 2024 : transmission de la délibération du CM et de la notification du marché de MO par la maîtrise d'ouvrage au maître d'œuvre retenu,
- Réunion de démarrage maîtrise d'ouvrage /maîtrise d'œuvre le lundi 09 septembre 2024,
- Du mardi 10 septembre au vendredi 27 septembre 2024 : travaux sur les études d'avant-projet sommaire par le maître d'œuvre,
- Le lundi 30 septembre 2024 : présentation de l'avant-projet sommaire aux élus et services par le maître d'œuvre,
- Du mardi 01 octobre au vendredi 18 octobre 2024 : études d'avant-projet définitif par le maître d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

4. Rétroplanning (suite)

- Le lundi 21 octobre 2024 : présentation de l'avant-projet définitif aux élus et services par le maître d'œuvre,
- Le lundi 04 novembre 2024: présentation projet réunion publique aux associations concernées,
- Du mardi 05 novembre au vendredi 08 novembre 2024 : réajustement du projet définitif par le MO,
- Du vendredi 08 novembre au vendredi 29 novembre 2024 : phase pro par la maîtrise d'œuvre,
- Le lundi 02 décembre 2024 : communication et envoi du DCE complet,
- Du lundi 02 au vendredi 06 décembre 2024 : relecture du DCE (ajustement au besoin par le MO),
- Le mardi 11 décembre 2024 : mise en ligne et lancement de la consultation,
- Retour des plis au vendredi 17 janvier 2025 à 16 heures,
- Le lundi 20 janvier 2025 : téléchargement des offres et transmission des plis vers la MO,
- Du mardi 21 au vendredi 31 janvier 2025 : échanges et interrogations techniques Mo/entreprises, rédaction du rapport d'analyse et du planning prévisionnel d'intervention des entreprises par la maîtrise d'œuvre,
- Le mardi 04 février 2025 : présentation du rapport d'analyse par lots à la commission Travaux,
- Semaine 07 de 2025 : présentation et validation du marché de travaux et des offres des entreprises au CM,
- Semaine 08 et 09 : lettre d'information des entreprises retenues et non retenues, et notification des lots,
- Le lundi 17 mars 2025 : réunion de démarrage et de coordination des entreprises / SPS, ordre de service numéro 1 par le maître d'œuvre aux entreprises,
- Fin mars /début avril 2025 : Démarrage des travaux par les entreprises.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

5. Critères de notation des entreprises

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique au regard de la qualité de la note méthodologique	60.0 %
2.1-Méthodologie d'exécution de la prestation	30 %
2.2 Equipe projet : moyens humains et compétences de l'équipe mobilisée	15 %
2.3-Références de l'équipe sur projets similaires	10 %
2.4-Audition des candidats lundi 03/06/2024	5 %

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

5. Critères de notation des entreprises (suite)

Les critères sont notés sur 40 points pour le prix des prestations
Le candidat proposant l'offre la moins-disante obtient la note maximum, soit 40 points.
Pour les autres candidats, la note est obtenue selon le calcul suivant :
N (i) = (MMD/M) * 40
Dans laquelle :

- N (i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (sur la base du montant HT),
- M est le montant de l'offre du candidat,
- MMD est le montant de l'offre la moins-disante.

Le montant de l'offre la moins-disante correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Les sous-critères de la « valeur technique » seront notés de la manière suivante :

2-1 Méthodologie d'exécution de la prestation sur 30 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 5 points
- Moyen : 15 points
- Satisfaisant : 22.5 points
- Très satisfaisant : 30 points

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

5. Critères de notation des entreprises (suite)

2.2 Equipe projet : moyens humains et compétences de l'équipe mobilisée sur 15 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 2.5 points
- Moyen : 7.5 points
- Satisfaisant : 11.25 points
- Très satisfaisant : 15 points

2.3 Références de l'équipe sur projets similaires sur 10 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 1.5 points
- Moyen : 5 points
- Satisfaisant : 7.5 points
- Très satisfaisant : 10 points

2.4-Audition des candidats sur 5 points

- Très insuffisant : 0
- Insuffisant : 1 point
- Moyen : 2.5 points
- Satisfaisant : 3.75 points
- Très satisfaisant : 5 points

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation

- 14 entreprises ont téléchargé le dossier de consultation des entreprises sur la plateforme E-Megalis.
- L'ensemble des entreprises fournit les justificatifs demandés au dossier de consultation. Les offres sont donc toutes recevables et peuvent être analysées sur l'aspect technico-économique dans les critères de notations précisés au règlement de consultation.

- Trois entreprises ont répondu à la consultation :

  - SARL D'Architecture BREUDEUR, situé à Douarnenez, pour un montant maximum de 31 164,00 € TTC
  - ATELIER EF, situé à Saint-Evarzec, pour un montant maximum de 30 624,00 € TTC,
  - ATELIER 15 Bretagne, situé à Audierne, pour un montant maximum de 40 200,00 € TTC.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite)

Détail de l'analyse technico-économique:					

(1) Prix des prestations pour 40 pour cent de la note: La formule de calcul pour la note du candidat est égale à l'offre la moins disante divisée par l'offre du candidat et multipliée par le nombre de points attribué sur le critère soit 40 points. Soit pour l'entreprise Atelier EF la note maximale de 40 points, cette entreprise étant la moins disante avec une proposition à 30 624 euros TTC, pour l'entreprise BREUDER (30624/31164*40 = 35,44 points), pour l'entreprise Atelier 15 Bretagne (30624*40200*40 = 37,14 points).

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite) : MO SANS OCP

ENTREPRISES		Enveloppe 1 BREUDER Sarl D'Architecture	Enveloppe 2 Atelier EF	Enveloppe 3 Atelier 15 Bretagne
Prix des prestations pour 40 pour cent de la note (40 points)	Points			
(1) Prix des prestations	40	39,3	40	30,47
Total note économique	**40**	**39,3**	**40**	**30,47**
Valeur technique au regard de la qualité de la note méthodologique (60 points)				
2.1 Méthodologie d'exécution de la prestation (compréhension des enjeux, contraintes, attendus, méthodologie par phase, nombre et type de réunions, livrables)	30	30	15	30
2.2 Equipe projet : moyens humains et compétence de l'équipe mobilisée	15	15	15	15
2.3 Références de l'équipe sur des projets similaires	10	7,5	5	10
2.4 Audition des candidats du lundi 03 juin 2024	5	5	4	5
Total note technique	**60**	57,5	39	60
TOTAL ADDITIONNEL NOTE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	**100**	96,80	79,00	90,47

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite)

(2.1) Méthodologie d'exécution de la prestation (compréhension des enjeux, contraintes, attendus, méthodologie par phase, nombre et type de réunions, livrables) : L'Atelier 15 Bretagne propose une répartition homogène des différentes phases de mission, avec 3 réunions par phase durant les études et jusqu'à la phase PRO. C'est l'entreprise qui propose le plus grand nombre de réunions avec la maîtrise d'ouvrage et les utilisateurs. L'entreprise BREUDER propose 1 réunion de lancement avec la maîtrise d'ouvrage, puis, 1 réunion par phase durant les études, jusqu'à la phase PRO. Toutes deux proposent 1 réunion par semaine sur la phase de suivi du chantier. Les jours de missions se répartissent sur 42,5 jours d'architectes pour BREUDER, 41,5 jours d'architectes pour l'Atelier 15 Bretagne. L'atelier EF n'a pas fourni de décomposition de prix ; le nombre de jours d'intervention n'est pas indiqué.

L'entreprise Atelier 15 Bretagne présente une note méthodologique précisant sa compréhension du programme, son organisation pour répondre aux objectifs de la maîtrise d'ouvrage, et la méthode proposée pour chaque phase avec une bonne compréhension des objectifs attendus en termes environnementaux. Au vu des éléments transmis, elle obtient la note maximale de 30 points. L'entreprise BREUDER a fourni une note d'intention qui montre une bonne compréhension des attentes de la maîtrise d'ouvrage, accompagnée d'un organigramme des tâches de chaque membre de l'équipe. L'entreprise prévoit une mission préalable afin de procéder aux relevés des abords, de la plomberie et de la charpente. Les éléments transmis attestent d'une bonne compréhension des attendus du maître d'ouvrage, l'entreprise obtient la note maximale de 30 points. L'Atelier EF transmet une note méthodologique généraliste sans détaillée les phases de missions et le nombre de réunions dédiées la note proposée est donc de 15 points.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite)

(2.2) Equipe projet : moyens humains et compétence de l'équipe mobilisée : Les objectifs détaillés dans le DCE par la maîtrise d'ouvrage ont bien été compris par les entreprises Atelier 15 Bretagne et BREUDER, qui mettent chacune 2 à 3 architectes à disposition du projet, dont 1 chef de projet interlocuteur de la maîtrise d'ouvrage. L'Atelier 15 Bretagne se présente en groupement avec Roman Stalanowski, architecte. L'entreprise met à disposition du projet les moyens humains de la SCOOP en fonction des différentes phases du projet. L'entreprise BREUDER s'adosse à un BET structure et un BET thermique et fluides. L'Atelier EF est composé d'un maître d'oeuvre et répond avec un BET thermique et fluides. Le sous-critère noté sur 15 points est donc donné au maximum pour les 3 candidats.

(2.3) Références de l'équipe sur des projets similaires : L'Atelier 15 Bretagne présente des références d'ERP : la médiathèque de Briec en construction neuve - niveau passif, bâtiment biosourcé HQE, et la rénovation-extension du pôle enfance de Mahalon. D'autres références sont proposées par la SCOOP. Le sous-critère noté sur 10 points est donc donné au maximum pour ce candidat.
La SARL d'architecture Breuder présente 3 réhabilitations tertiaires réalisées pour des maîtrises d'ouvrage privées. A noter : deux références en cours pour des MOA publiques : la rénovation-extension de l'office de tourisme de Douarnenez, étude en cours, et la rénovation d'une aire d'accueil des gens du voyage, chantier en cours. Ce candidat obtient donc la note de 7,5.
L'Atelier EF présente 3 références en tant que maître d'œuvre-maître d'ouvrage, sans préciser les missions réalisées. Il s'agit de travaux de mise en accessibilité d'équipements de QBO. La note de 5 points est donc attribuée à ce candidat sur ce sous-critère.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite)

(2.4) Audition des candidats : L'entreprise BREUDER a précisé sa méthodologie d'intervention, notamment la mission préalable, mais aussi les points de vigilance qui seront à observer pour tenir le planning prévu par la MOA. Cette entreprise a visité le site avant la remise de son offre et dispose d'une bonne compréhension des problématiques de rénovation du site. La note de 5 points lui est attribuée sur ce sous-critère.

L'entreprise Atelier 15 Bretagne a précisé son fonctionnement interne au sein de la SCOP et son fonctionnement avec la MOA. Elle a aussi précisé sa méthodologie et la vigilance à tenir sur le planning prévisionnel. L'audition confirme une bonne compréhension des enjeux du projet. La note de 5 points lui est donc attribués sur ce sous-critère.

L'Atelier EF a précisé son savoir-faire sur l'OPC et, dans une moindre mesure, sa méthodologie d'intervention. Ce candidat obtient la note de 4 points sur ce sous-critère.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite) : MO AVEC OPC

ENTREPRISES		Enveloppe 1 BREUDER D'Architecture	Enveloppe 2 Atelier EF	Enveloppe 3 Atelier 15 Bretagne
Prix des prestations pour 40 pour cent de la note (40 points)	Points			
(1) Prix des prestations	40	40	33,36	28,82
Total note économique	**40**	**40**	**33,96**	**28,82**
Valeur technique au regard de la qualité de la note méthodologique (60 points)				
2.1 Méthodologie d'exécution de la prestation (compréhension des enjeux, contraintes, attendus, méthodologie par phase, nombre et type de réunions, livrables)	30	30	15	30
2.2 Equipe projet : moyens humains et compétence de l'équipe mobilisée	15	15	15	15
2.3 Références de l'équipe sur des projets similaires	10	7,5	5	10
2.4 Audition des candidats du lundi 03 juin 2024	5	5	4	5
Total note technique	**60**	57,5	39	60
TOTAL ADDITIONNEL NOTE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	**100**	97,50	72,36	88,82

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

6. Analyse de la consultation (suite)

CLASSEMENT DES CANDIDATS APRES ANALYSE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DES OFFRES SANS MISSION OPC	ENTREPRISE	Montant de l'offre TTC
1	Enveloppe 1 : Atelier BREUDER	31 164,00 €
2	Enveloppe 3 : Atelier 15 Bretagne	40 200,00 €
3	Enveloppe 2 : Atelier EF	30 624,00 €

CLASSEMENT DES CANDIDATS APRES ANALYSE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DES OFFRES AVEC MISSION OPC	ENTREPRISE	Montant de l'offre TTC
1	Enveloppe 1 : Atelier BREUDER	33 468,00 €
2	Enveloppe 3 : Atelier 15 Bretagne	46 440,00 €
3	Enveloppe 2 : Atelier EF	40 128,00 €

7. Proposition de classement à la commission sur le choix du maître d'œuvre

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 029-200054724-20240703-DE2024_078-DE

ENTREPRISE ET LIEU DU SIEGE SOCIAL	Montant de la mission Mo avec OPC	Montant TTC	Mission OPC	Montant total cumulé
Enveloppe 1 : BREUDER Sarl d'architecture, implanté 75 rue Ar Veret 29100 Douarnenez	9,62%	31 164,00 €	2 304,00 €	33 468,00 €
Enveloppe 2 : Atelier EF, maître d'œuvre : 1, ferme de Keromen 29170 Saint-Evarzec	11,53%	30 624,00 €	9 504,00 €	40 128,00 €
Enveloppe 3 : Atelier 15 Bretagne, architecte, 2 rue de la Haie 29770 Audierne	13,34%	40 200,00 €	6 240,00 €	46 440,00 €